



Comité régional de l'habitat et de l'hébergement

Séance plénière du 11 mars 2019

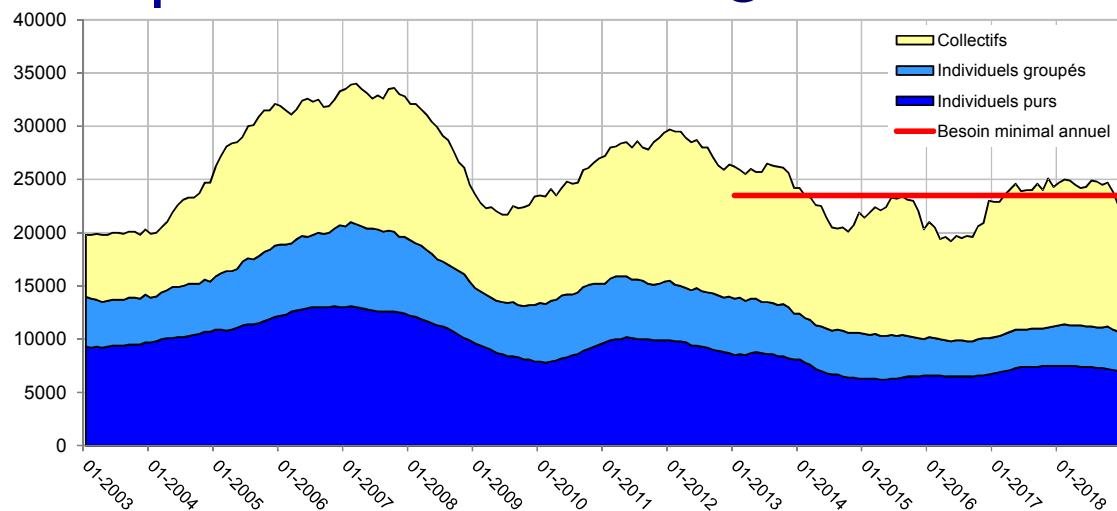
Ordre du jour

1. Actualités
2. Bilan et programmation LLS
3. Programmation Bassin Minier
4. Bilan et programmation parc privé
5. Bilan des attributions et aux sortis d'hébergement
6. Plan Logement d'abord

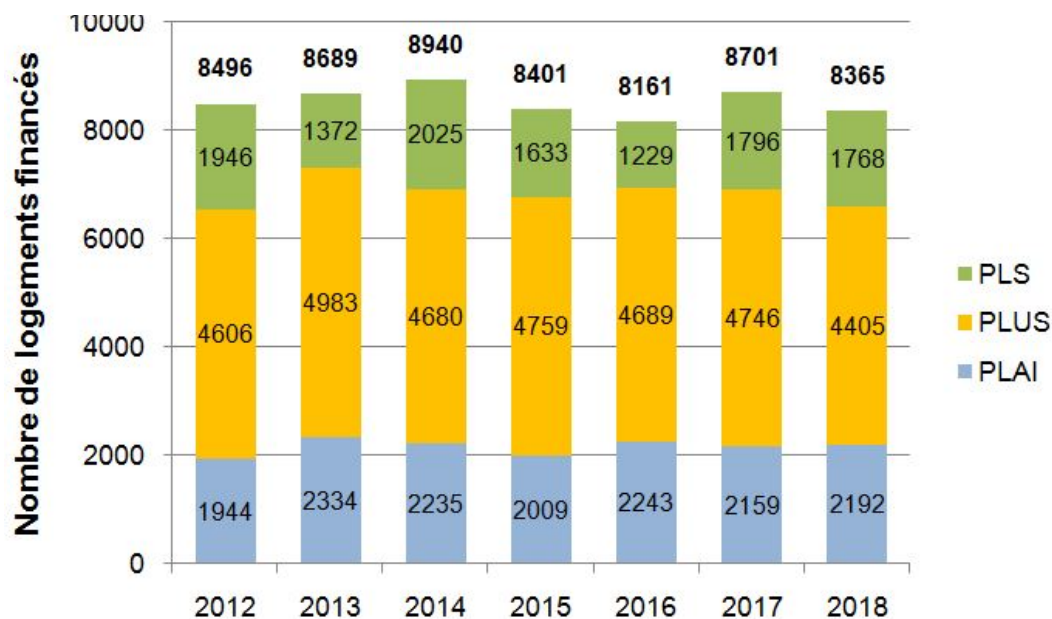


1- Actualités

Les chiffres clés de la construction de logements en 2018



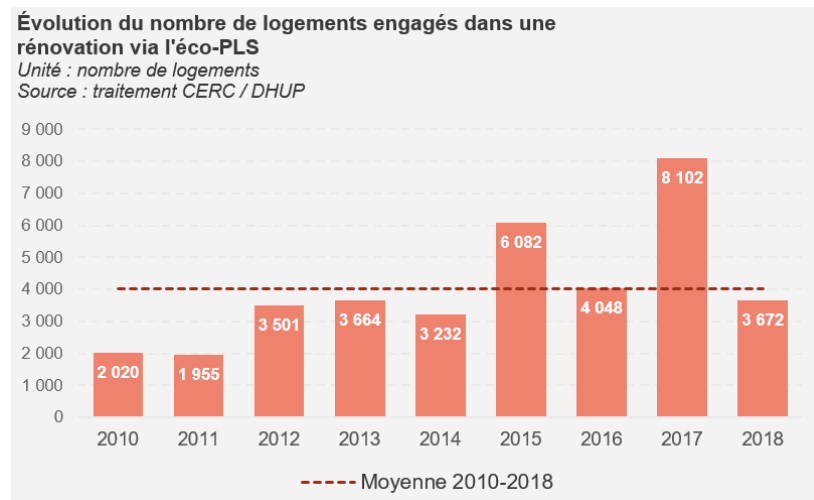
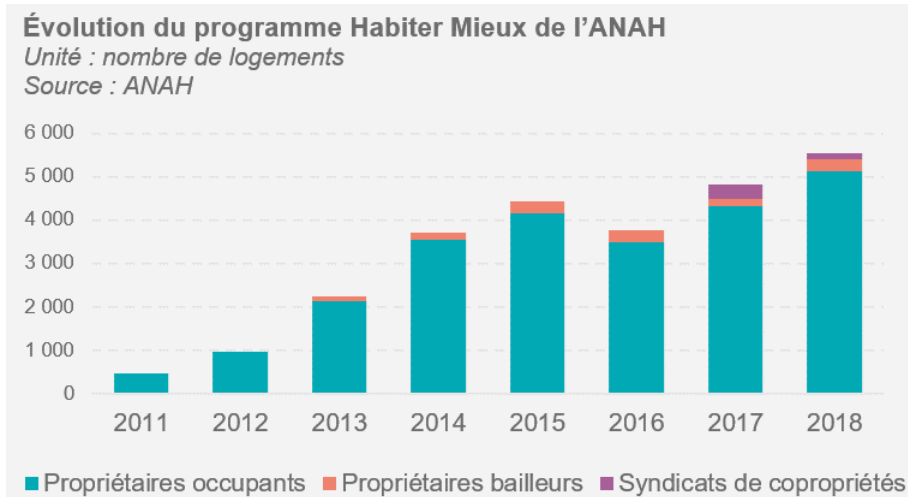
- 22 500 logements mis en chantier en 2018 (-7,4 % en Région par rapport à 2017 / France entière – 7%)
- 29 900 logements autorisés en 2018 (+1,4% en Région par rapport à 2017/ France entière – 7,1%)



- 8 365 logements sociaux financés en 2018 (- 4 % par rapport à 2017 / France entière – 4%)
- Production en PLAI stable (2192 PLAI financés en 2018)
- 5 500 logements neufs vendus ou réservés en 2018 (-6,6 % par rapport à 2017)

Les chiffres clés de la rénovation énergétique de l'habitat en Région

Une dynamique qui se confirme sur la rénovation énergétique des logements des ménages modestes : 5 615 logements rénovés en Habiter Mieux sur 2018 (+16% sur 1 an) / (+19 % en France) ↔ L'activité d'entretien rénovation (5,8 Md€ en 2017 en Hauts de France) pèse près des 2/3 du chiffre d'affaire total du bâtiment)



La distribution de l'éco-PTZ marque le pas : 1 438 à fin octobre 2018 (-13% sur 1 an) / (-10 % en France). L'obligation de réaliser un bouquet de travaux tombe au 1^{er} mars 2019

Le nombre d'entreprises RGE se maintient: 4 650 (-2% sur 1 an) / (-5 % en France)

ACTUALITES

Stratégie prévention et lutte contre la pauvreté

5 engagements dont
la garantie des droits fondamentaux
un meilleur accès aux droits sociaux

3 leviers de transformation :
une stratégie pilotée à partir des territoires,
la participation des usagers
la **rénovation du travail social**

ACTUALITES

Contractualisation avec les conseils départementaux

15 thématiques et groupes de travail dont autour du logement :
l'accompagnement des familles dans l'hébergement-logement,
les jeunes sortant de l'ASE,
l'accès aux droits, les accueils sociaux,
la formation en travail social

mesures spécifiques pour les jeunes et les familles

Conférence régionale des acteurs en juin
Conférence nationale en septembre



2- Programmation LLS

Programmation 2019 : éléments de cadrage issus du CA du FNAP

- **Développement de l'offre LLS : un objectif de 11 700 logements** (+8,6 % par rapport à l'objectif final 2018) **pour une enveloppe de 22,97 millions d'euros** (+ 12,1 % par rapport à 2018)
 - 2 853 PLAI
 - 5 718 PLUS
 - 3 128 PLS
- **Objectif de 230 PLAI adaptés pour 2019 pour une enveloppe de 1 329 000 euros**
- **1, 675 millions d'€ pour les démolitions de logements sociaux : dispositif reconduit en 2019 au vu du succès 2018** (en zones B2/C hors ANRU)
- **Actions d'accompagnement (MOUS) : 73 871€**
- **Prise en compte des plans et programmes nationaux :**
 - *Logement d'Abord*
 - *Action Cœur de Ville / PNRQAD / centres-bourgs*

Principes de programmation régionale 2019

Suffisamment d'agrèments PLAI / PLUS et PLS pour couvrir les besoins remontés
Les forfaits de subvention PLAI redéfinis à l'occasion de la fusion sont maintenus :

- 9 130 € / PLAI (tension forte)
- 6 702 € / PLAI (moyenne)
- 4 856 € / PLAI (modérée)

Un principe de priorité aux structures / résidences sociales suffisamment avancées sur le plan opérationnel pour sortir dans l'année

Constitution de 2 réserves régionales pilotées par appels à projets (jurys régionaux):

- **250 000 € pour favoriser la performance environnementale** dans le logement social (AAP régional E+C- élargi à de nouveaux sujets tels que l'intégration de matériaux bio-sourcés)
- **1,5 million d'€ pour favoriser l'acquisition–amélioration**
 - Cible envisagée : 150 logements acquis-améliorés financés en PLUS et PLAI
 - Montant du bonus : 10 000 € / logement
 - Pérennité : maintien du principe sur 5 exercices de programmation (2019 à 2023)
 - Secteurs d'intervention privilégiés :
 - Forte vacance du parc de logements
 - Communes bénéficiant des outils de redynamisation déployés par l'État (cœur de ville, centre-bourgs, ORT, PNRQAD)

Principes de programmation régionale 2019

- **Subvention complémentaire PLAI adapté : délégation de l'enveloppe au fil de l'eau (logique de guichet régional)**

Rappel : 6,4 M€ conservés au niveau national et mobilisables à la demande pour :

- Améliorer l'équilibre des opérations : possibilités de modulations à la hausse des valeurs de référence selon importance de l'effort supplémentaire effectué sur la maîtrise des loyers et les modalités d'accompagnement par rapport au PLAI de droit commun
 - Financer des objectifs supplémentaires
- **Démolitions en zones B2 et C hors ANRU**
 - Reconduction de l'AAP régional piloté par la DREAL en association avec les DDT(M) et l'URH
 - Modalités de sélections sensiblement similaires à celles de l'AAP 2018 :
 - Vétusté
 - Impossibilité de réhabiliter
 - Inscription dans un projet de territoire
 - Taux de vacance



3- Engagement pour le renouveau du Bassin Minier



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE



4- Programmation parc privé

Programmation ANAH 2019

Données de cadrage

	Objectifs 2018	Objectifs 2019
PO LI/TD	700	580
PO Autonomie	1 000	4 065
PO Energie	6 220	5 930
Total propriétaires occupants	7 920	10 575
Total propriétaires bailleurs	600	445
Copropriétés fragiles	230	285
Copropriétés en difficulté	483	90
Total copropriétés	713	375

Principales évolutions 2019 :

- Un objectif régional de **rénovation énergétique en baisse** : - 5 % par rapport à 2019
- **Hausse très substantielle des objectifs autonomie** qui passe de 1000 logements en 2018 à + de 4000 logements pour 2019
- **Rééquilibrage des objectifs copropriétés dégradées / fragiles**
- Définition d'un objectif de production en **IML ANAH** pour contribuer au plan Logement d'Abord

- Une dotation ANAH 2019 à répartir de 83,28 millions d'euros (travaux et ingénierie)
- Pour mémoire, 19 millions d'euros non consommés en 2018



Programmation ANAH 2019

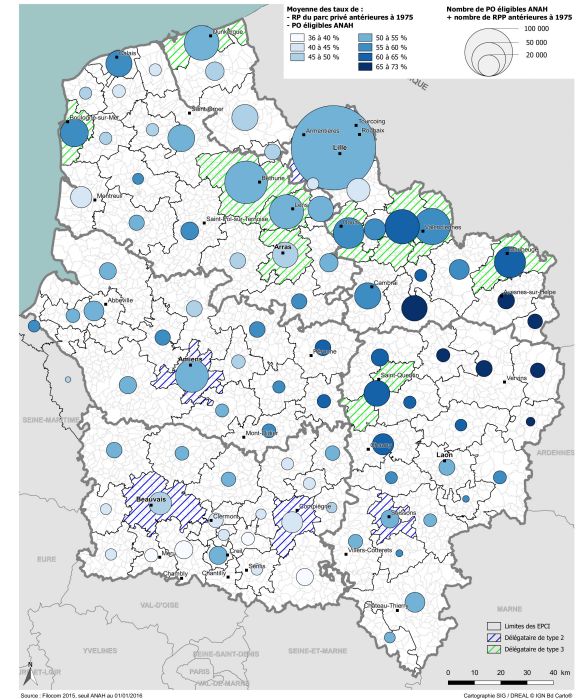
Principes de répartition

Principes de répartition des PO Energie :

- Le **gisement d'intervention**, territoire par territoire
- Les **résultats 2018** et les dynamiques territoriales :
 - Un objectif 2019 \geq à l'objectif 2018 pour les territoires ayant atteint leur objectif
 - Pour les autres territoires, un objectif 2019 \geq au réalisé 2018
- Les **OPAH PIG** en cours

Principes de répartition des copropriétés et de l'ingénierie : au pro rata des besoins et de l'enveloppe disponible

Objectifs IML ANAH : répartition au pro rata du nombre de ménages les plus éloignés du logement

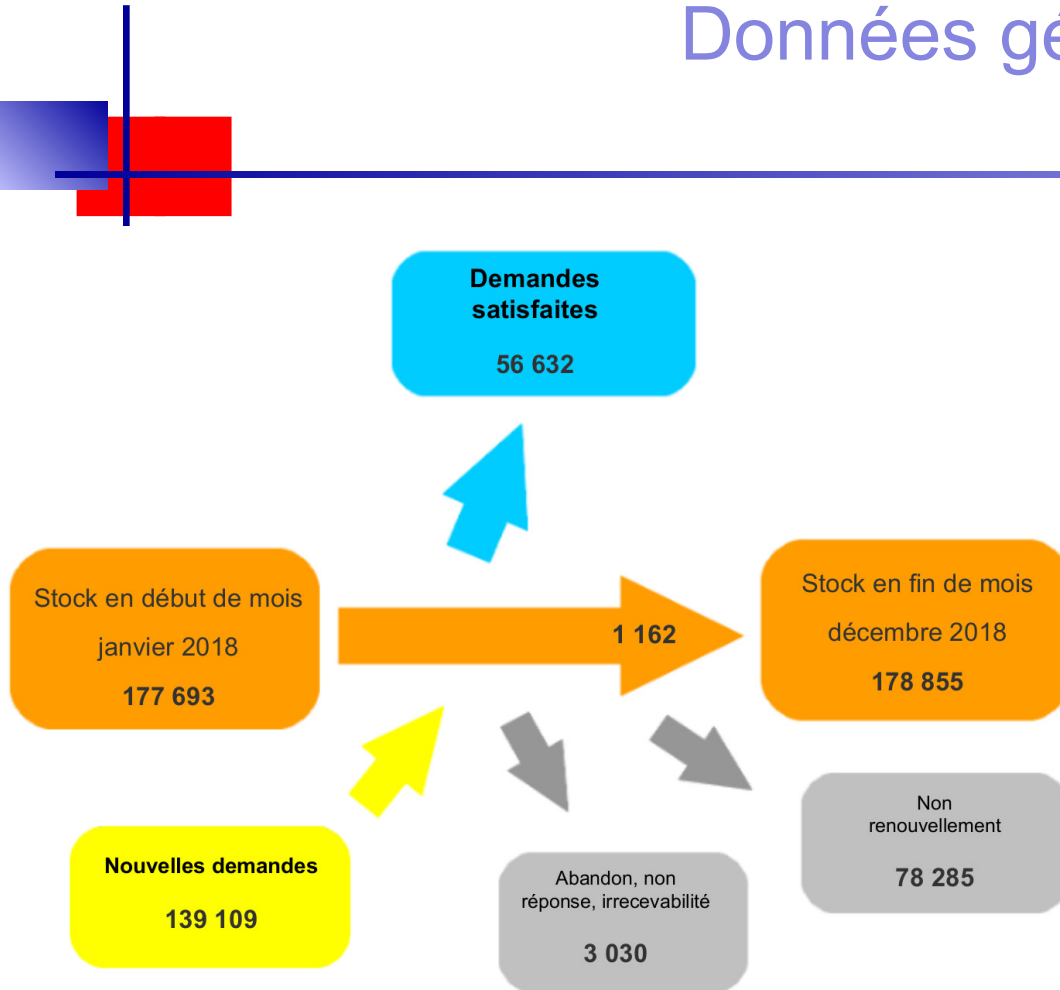




5- Bilan des attributions de logement social en 2018

Bilan des attributions 2018

Données générales



- 179 000 demandeurs en attente d'un logement social fin 2018
- Nb de demandeurs en augmentation (+7% sur les 4 dernières années)
- Alors que les attributions de logements diminuent de 4% sur la même période
- Des radiations pour non renouvellement qui restent importantes (57% des radiations)

En moyenne, un ménage attend **11 mois** pour avoir un logement : de 3 à 18 mois (Creil).

S'il n'est pas encore logé dans un logement HLM, il attend 9 mois

Bilan des attributions 2018

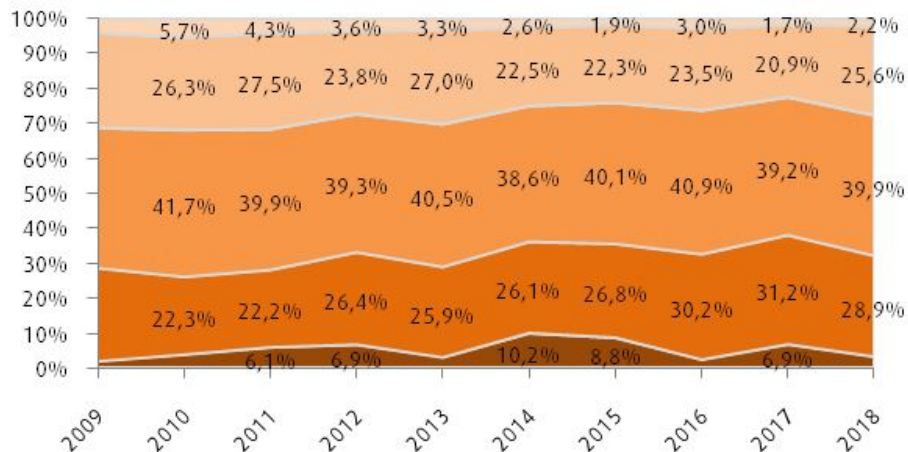
Petits logements : décalage persistant entre offre / production/ demandes/ attributions

Après une hausse en 2017 pour la 1ère fois depuis 2014, la production de petites typologies (T1/T2) diminue de nouveau (32,3% de l'offre nouvelle financée en 2018)

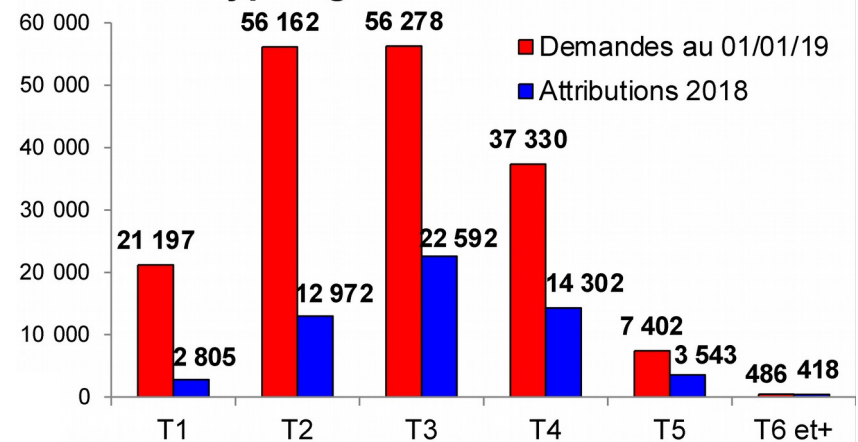
La pression sur les petites typologie continue d'être forte :

7 fois plus de demandeurs en attente que de T1 qui se libèrent.

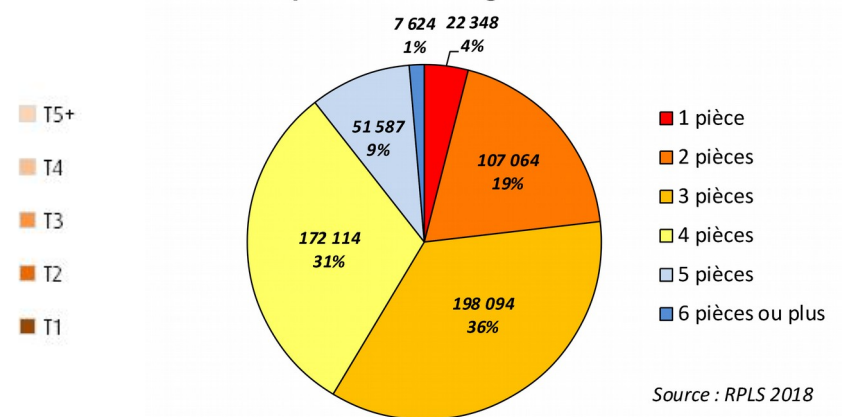
Ventilation de la production de logements familiaux par typologie 2009-2018



Typologie souhaitées/attribuées



Répartition des logements conventionnés



Source : RPLS 2018

Bilan des attributions 2018

Ménages prioritaires (DALO/PDALHPD)

- **7 345 attributions aux ménages prioritaires en 2018**
 - 67 % des objectifs négociés ou 13 % des attributions régionales
 - + 3 % par rapport à 2017
 - 6 912 ménages prioritaires en attente

Région / Département	Total attributions réalisées depuis le 1er janvier 2018	Capacité théorique maximale du contingent préfectoral (25% attrib 2017)	OBJECTIFS 2018	ATTRIBUTIONS du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018			STOCK au 1 ^{er} janvier 2019
			Objectifs fixés aux bailleurs (conventions de réservation)	Attributions réalisées aux ménages prioritaires	Taux de réalisation de l'objectif fixé à date	Part des attributions aux ménages prioritaires dans le total des attributions	Nb de ménages prioritaires en attente de logt au 1er janvier 2019
Aisne	4 372	1 168	300	258	86 %	6 %	135
Nord	25 655	6 731	4281	2641	62 %	10 %	1 527
Oise	6 266	1 674	1314	1718	131 %	27 %	2 548
Pas-de-Calais	14 632	3 740	3846	2140	56 %	15 %	2 288
Somme	4 797	1 075	1163	588	51 %	12 %	414
Total HdF	55 722	14 387	10 904	7 345	67 %	13 %	6 912

STOCK au 1er janvier 2018	
Nb de ménages prioritaires en attente de logt au 01/01/2018	Evolution entre le 1er janvier et le 1er janvier 2019
43	↗ 214 %
1 216	↗ 26 %
2 718	↘ -6 %
2 603	↘ -12 %
506	↘ -18 %
7 086	↘ -2 %



Liberté - Egalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Bilan des attributions 2018

Zoom sur les ménages hébergés et les objectifs Logement d'Abord

Régions	Nombre d'attributions de l'hébergement généraliste vers le logement social 31/12/2018	% atteinte de l'objectif au 31/12/2018	Cible 2018 en nombre d'attributions réalisées depuis l'hébergement généraliste
z972 Martinique	12	150%	8
z973 Guyane	29	138%	21
Pays-de-la-Loire	717	119%	601
Bourgogne-Franche-Comté	650	97%	668
Grand Est	1222	92%	1335
Bretagne	501	90%	558
Centre-Val-de-Loire	599	88%	677
Auvergne-Rhône-Alpes	1487	88%	1696
Occitanie	1230	88%	1403
Provence-Alpes-Côte d'Azur	583	88%	666
Hauts-de-France	1451	85%	1701
Nouvelle-Aquitaine	1051	84%	1246
z974 La Réunion	168	82%	204
Normandie	611	81%	759
Ile-de-France	3790	77%	4941
z971 Guadeloupe	41	59%	70
Corse	21	51%	41
TOTAL	14163	85%	16595

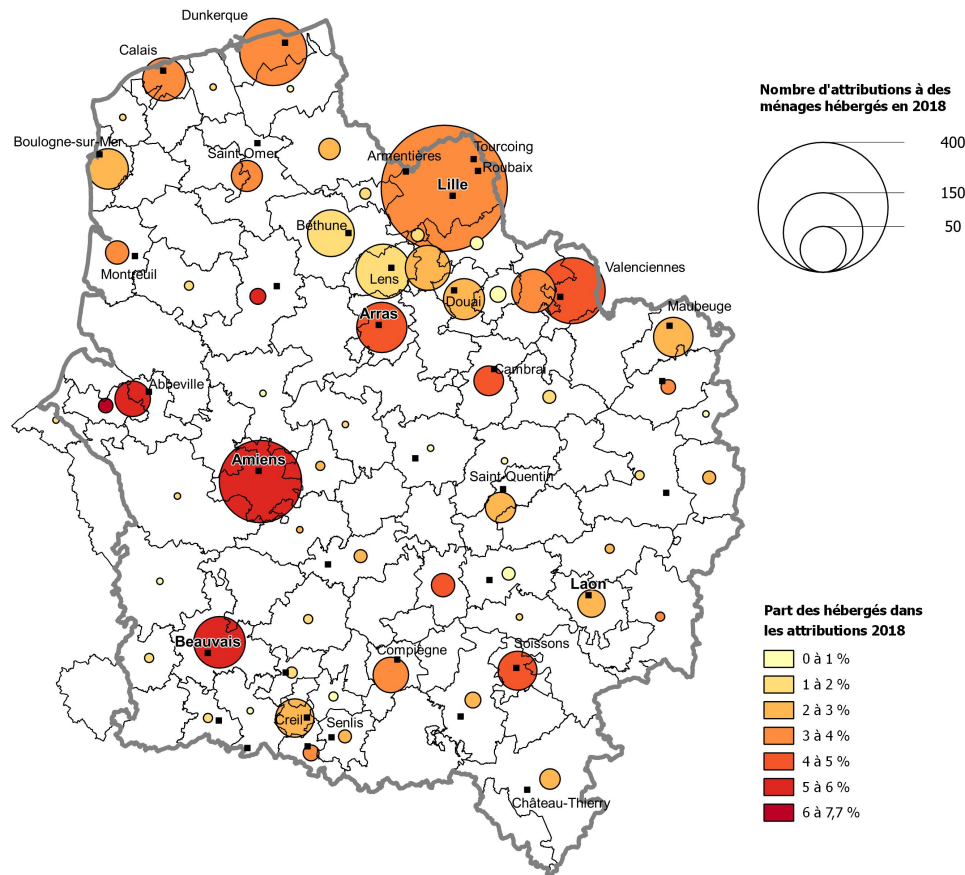
- 1450 ménages sortants d'hébergement relogés dans le parc social
- 85 % de l'objectif annuel atteint (1701)
- La Région Hauts de France est dans la moyenne nationale

2,6 % des attributions LLS

Objectif 2018: 3 % des attributions LLS

Bilan des attributions 2018

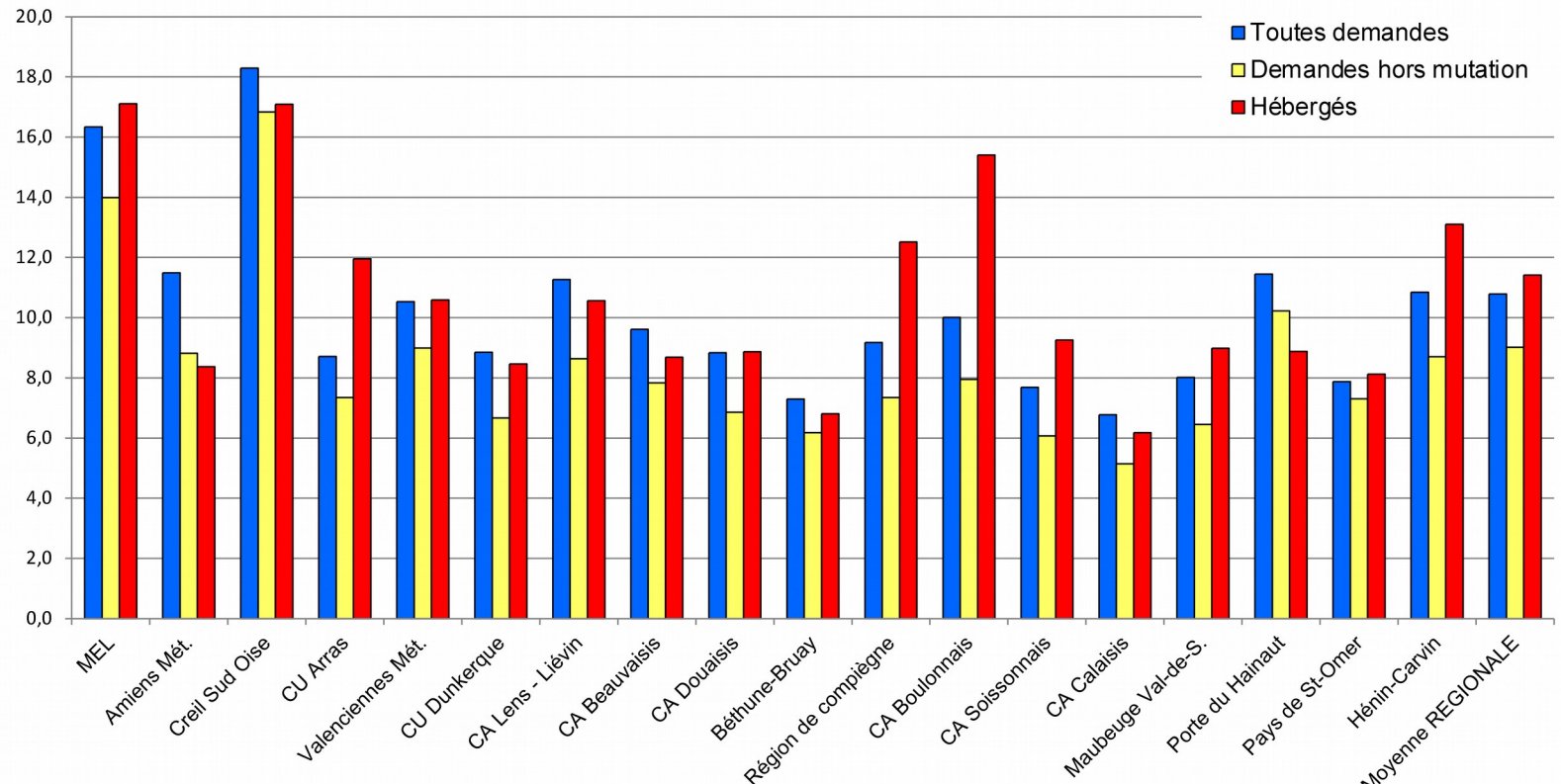
Zoom sur les ménages hébergés et les objectifs Logement d'Abord



- Les hébergés sont globalement **plus représentés dans les attributions** que dans la demande
- Délai moyen pour obtenir un logement pour un ménage hébergé : **11,4 mois** : 2 mois 1/2 de +qu'un ménage hors parc HLM
- **Les + gros volumes en terme d'attribution:**
 - MEL : 377 attributions
 - Amiens Métropole = 161 attributions
 - CUD (107), CAVM (103), CALL (71)
- **Des efforts particulièrement importants sur Amiens et Beauvais**

Bilan des attributions 2018

Zoom sur les ménages hébergés et les délais d'attribution



Les **délais** d'attente des sortants d'hébergement sont **particulièrement faibles sur Calais** (6,2 mois) et **Béthune** (6,8 mois)

Les sortants d'hébergement **accèdent plus vite au logement que les autres publics** sur **Amiens Métropole** et la Communauté d'Agglomération de la **Porte du Hainaut**

Ils **attendent notablement plus longtemps** que les autres publics sur **Boulogne** (+7,5 mois), **Compiègne** (+5,2 mois), **Arras** et **Hénin-Carvin** (+ 4,5 mois)

Extraction SNE le 05/03/19

EPCI ayant, en stock au 31 décembre 2018, plus 50 demandes de personnes en hébergement

EPCI ayant, en stock au 31 décembre 2018, plus 50 demandes de personnes en hébergement

Logement d'abord : objectif de sortie vers le logement social des ménages hébergés

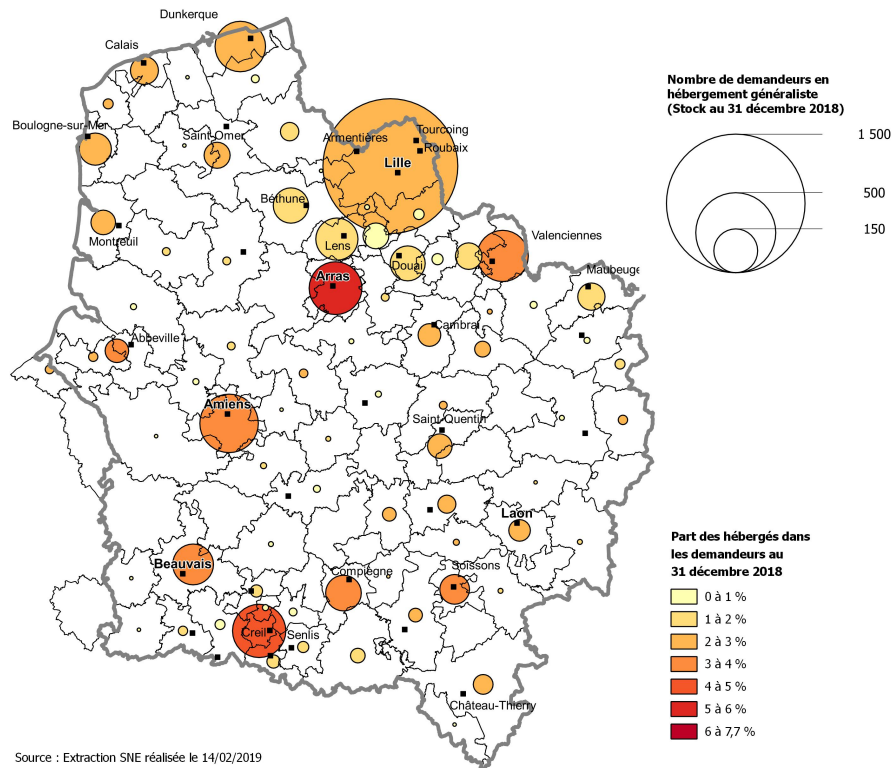
Objectif 2019: 1800 attributions à l'échelle régionale

- **Objectif en hausse de + 5,8 % par rapport 2018**

Objectif
2019: 3,25
% des
attributions
LLS

Logement d'abord

Zoom sur les ménages hébergés en attente de logement au 01/01/2019



- **35 % des ménages hébergés souhaitent être logés sur la Métropole Européenne de Lille :**
 - 1 440 demandeurs en sortie d'hébergement sur la MEL = 2,6 % des demandeurs
 - Amiens Métropole : 270 demandeurs en sortie d'hébergement = 3,3 % des demandeurs

- **4150** ménages demandeurs d'un logement social se déclarent en situation d'hébergement (**SNE**)
- **803** ménages sortants d'hébergement labellisés prioritaires dans **Syplo**



6- Plan Logement d'Abord

Les dispositifs d'hébergement et de logement adapté

Les réalisations 2018

- Regroupement des SIAO achevé sur les 5 départements
- Bascule sur le SI-SIAO national dans l'ensemble de la région en octobre 2018
- **Parc au 30 juin 2018 : plus de 21 000 places**

5896 places d'HU pérennes

4635 places d'insertion

10 900 places de logement adapté (FJT, FTM, PF, RS,IML)

Le plan logement d'abord 2018-2022 rappel

- Ambition : sortir de l'urgence
- Favoriser un accès direct au logement ordinaire ou adapté tout en garantissant une réponse aux situations d'urgence
- Le plan repose sur :
 - Une accélération de la production de logements sociaux et très sociaux
 - Une restructuration de l'offre destinée aux personnes sans abri ou éprouvant des difficultés à se loger
 - Un accompagnement adapté

La mise en œuvre du plan logement d'abord

Création de places – intermédiation locative et pensions de famille

« stock » de places existant avant le plan :

1774 places d'IML

1828 places de pensions de famille dont 163 de résidences accueil

Objectifs 2018-2022 :

National : 20 000 places de pensions de famille et 40 000 IML

Régional : 1152 places de pensions de famille et **4426** places d'IML

Objectif 2019 :

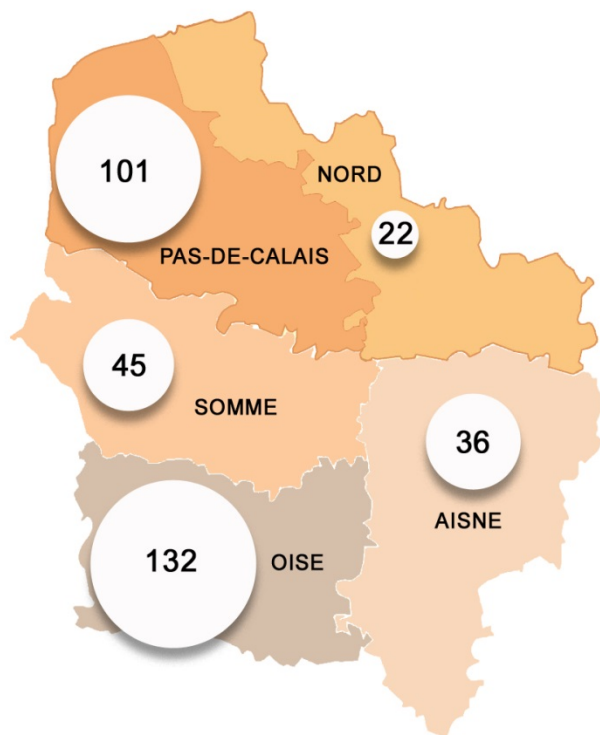
National : 2300 places de pensions de famille et 8850 places d'IML

Régional : **265** places de pensions de famille et **979** places d'IML

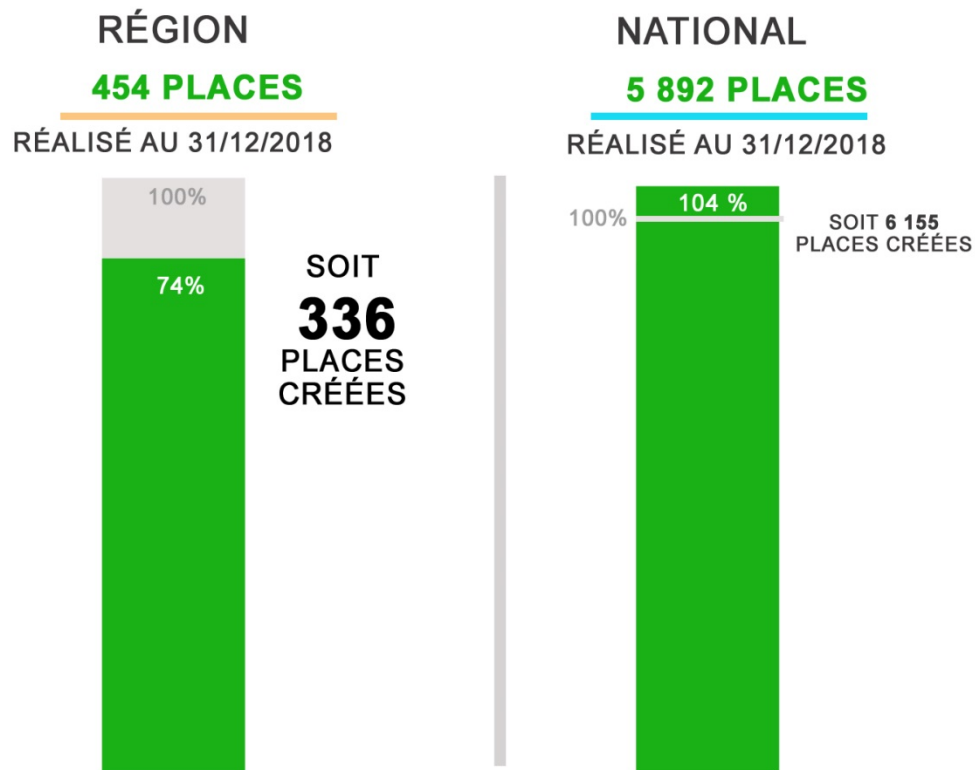
La mise en œuvre du plan logement d'abord

Création de places – intermédiation locative

NOMBRE DE PLACES CRÉES EN INTERMÉDIATION LOCATIVE EN 2018



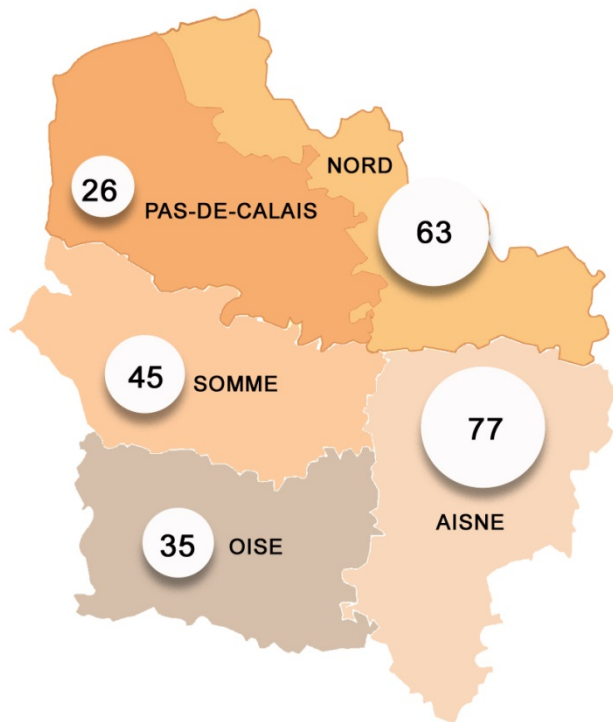
OBJECTIFS



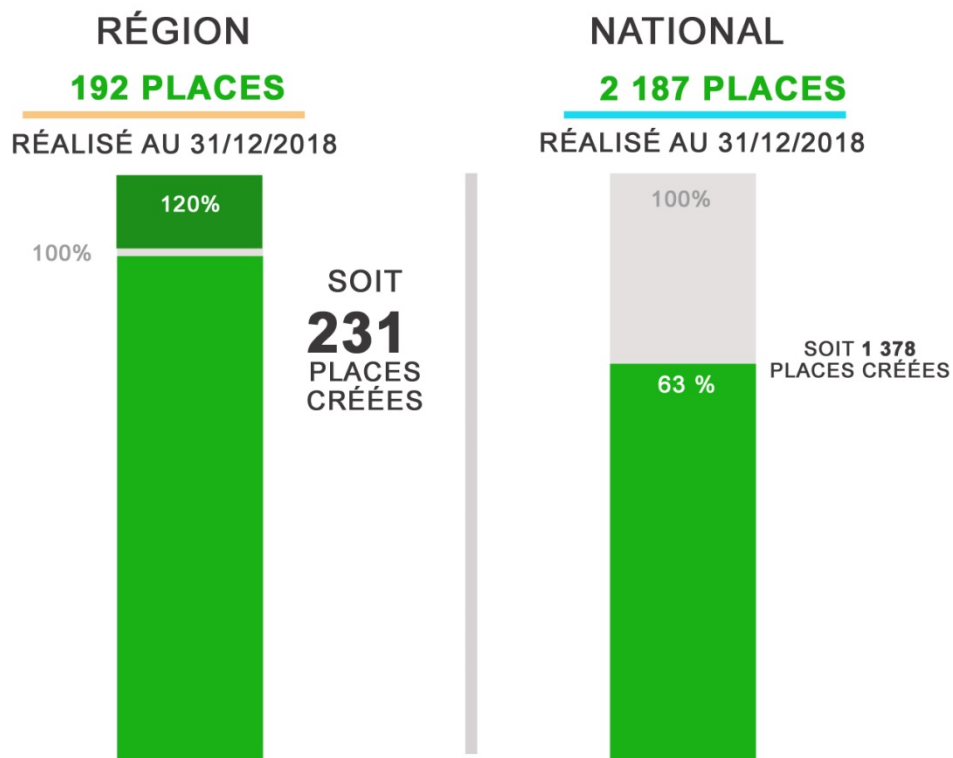
La mise en œuvre du plan logement d'abord

Création de places – pensions de famille

NOMBRE DE PLACES CRÉÉES EN PENSIONS DE FAMILLE EN 2018



OBJECTIFS



La mise en œuvre du plan logement d'abord

Accès au logement des bénéficiaires de la protection internationale

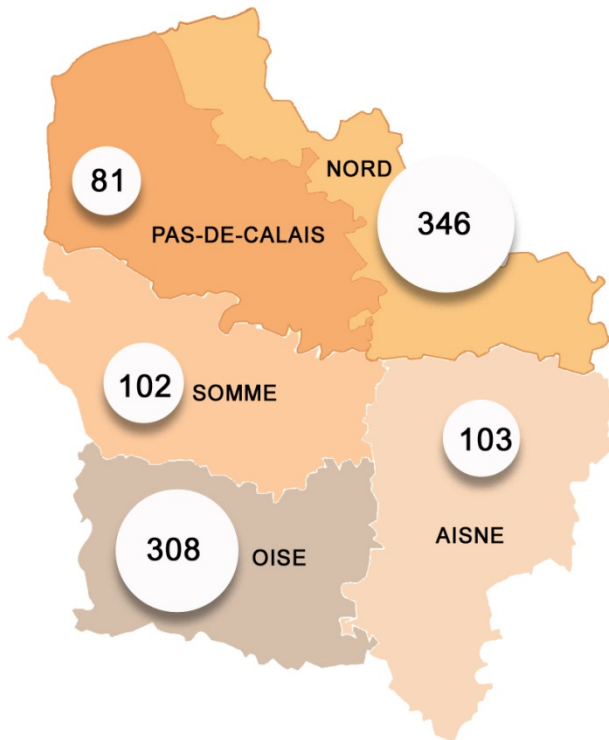
- Pour une intégration plus rapide des réfugiés
- Accélérer la sortie des dispositifs d'hébergement du DNA et du parc généraliste
- Mobilisation de logements :
 - En local (pour les bénéficiaires de la protection internationale hébergés dans la région)
 - Mobilité nationale
 - Réfugiés réinstallés depuis le Proche-Orient ou l'Afrique en lien avec le HCR

La mise en œuvre du plan logement d'abord

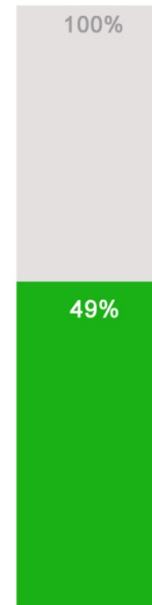
Logement des réfugiés

NOMBRE DE LOGEMENTS
MOBILISÉS EN 2018

OBJECTIFS

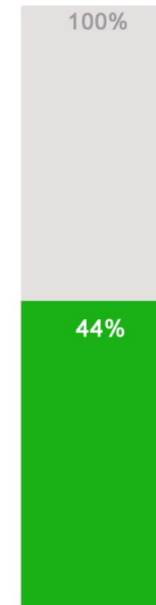


RÉGION
1 909 LOGEMENTS
RÉALISÉ AU 31/12/2018



SOIT
940
LOGEMENTS
MOBILISÉS

NATIONAL
20 000 LOGEMENTS
RÉALISÉ AU 31/12/2018



SOIT **8 720**
LOGEMENTS
MOBILISÉS

La mise en œuvre du plan logement d'abord

Récapitulatif des objectifs 2019

objectifs du plan logement d'abord	2018			2019	
	Objectif national	Objectif régional	réalisé	Objectif national	Objectif régional
attribution logement aux sortants hébergement généraliste	16 595	1 701	1 451	17 000	1 800
%/ attributions totales	3,74%	3,02%	2,85%	3,67%	3,25%
IML	5 892	454	336	8 850	979
pensions de famille	2 187	192	231	2 300	265
logements pour les BPI	20 000	1 909	940	16 000	1 664